

leur laisse un peu de temps pour se consacrer à ce travail. Au moment des vacances scolaires ou pendant les jours fériés, ces volontaires sont obligés d'interrompre leur travail bénévole pour s'occuper de leur famille. Or, l'un des principes de base du travail social de la Croix-Rouge veut que les services se poursuivent. Les jeunes, libérés de l'école ou sans obligations familiales et qui s'intéressent au travail social tout en ayant le temps nécessaire de s'y consacrer, ne peuvent-ils pas prendre la relève pendant les vacances ? Plusieurs Sociétés, qui possèdent un service de volontaires très développé, ont d'ores et déjà adopté cette ligne de conduite.

L'heure n'est-elle pas venue, en conséquence, de reconnaître que les programmes et les activités de la Croix-Rouge de la Jeunesse sont un complément essentiel au travail mené à bien par les membres adultes de la Société et qu'il est nécessaire de ce fait de donner aux jeunes la possibilité de prendre part aux activités et à la conduite des affaires. Ce sera là, sans nul doute, le meilleur moyen de les intéresser d'une manière durable au travail de la Croix-Rouge et de conserver leur collaboration.

HONDURAS

La Croix-Rouge de Honduras vient de publier le premier numéro d'une intéressante revue qu'elle fait paraître sous le titre *Superacion* et qui s'adresse particulièrement à la jeunesse du pays. Elle est en même temps l'organe du corps des secouristes volontaires de la Société nationale.

Signalons, au sommaire, des articles sur les principes de la Croix-Rouge, tels qu'ils ont été approuvés à Vienne en 1965, les tâches des équipes de secouristes dans de nombreux endroits du pays, l'assistance de la Société dans certains quartiers de la capitale, des informations sur les programmes de travail de la Croix-Rouge destinés aux étudiants et la réunion, en 1968, à Mexico, des représentants des Sociétés nationales de divers pays de l'Amérique centrale et des Etats-Unis. On peut lire également des chroniques de théâtre et de psychologie ainsi que des conseils pratiques dans le domaine des premiers secours.

Il est intéressant d'y relever aussi, entre autres précisions, que, sous l'impulsion de son Comité, la Croix-Rouge de Honduras vient de créer douze brigades de secouristes et que sa filiale de San Pedro Sula a fondé une nouvelle banque du sang.

Rappelons que M. S. A. Gonard, alors président du CICR, fit halte au Honduras, lors de la mission qu'il accomplit, en mars 1966, dans plusieurs pays de l'Amérique centrale. Il fut reçu à Tegucigalpa par les Autorités et eut l'occasion de se rendre compte de l'excellent travail qui se poursuit dans ce pays sous le signe de la croix rouge.